



## DÉLIBÉRATION N° 73/2026

### Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 23

Votants : 27

### OBJET :

#### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Désignation des représentants de la  
Commune de Volvic au CNAS

Certifié exécutoire

Reçu en sous-préfecture

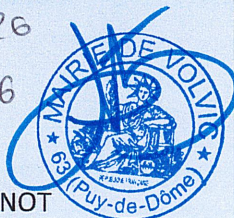
le : 23.04.2026

Publié ou notifié

le : 24.04.2026

Le Maire,

M. Laurent THEVENOT



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le seize avril, à dix-neuf heures,  
Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni sous  
la présidence de M. Laurent THEVENOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 10 avril 2026.

**Etaient présents** : M. Laurent THEVENOT, Mme Laurence DUPONT, M. Halim YALCIN,  
Mme Céline MADEUF, M. Franck MICHEL, Mme Nadège BROSSEAUD, M. Filipe  
D'OLIVIERA, Mme Anne MAZAUDIER, M. Christophe VIEIRA, Mme Florence PLUCHART,  
M. Jean-Marie CAËTANO, Mme Catherine KORACHAIS, M. Jean-Pierre GIRAL, Mme  
Murielle VILLEDIEU, M. Eric DERSIGNY, Mme Lucie PINTO, M. Yannick DELRIEU, Mme  
Aurélien LITKA, Mme Julie FAITOUT, Mme Myriam CITERNE, M. Jean-Baptiste BLÉHAUT,  
Mme Emma SAINT-ANDRÉ, M. Charles DARNAY.

### **Etaient représentés** :

Mme Aurélie FERNANDES par M. Jean-Baptiste BLÉHAUT.

M. Nicolas BONJEAN par Mme Myriam CITERNE.

M. Emmanuel DENIS par Mme Laurence DUPONT.

M. Bruno DARCILLON par M. Charles DARNAY.

Mme Emma SAINT-ANDRÉ est désignée secrétaire de séance.

M. Laurent THEVENOT, Maire, expose à l'assemblée,

**Vu** l'article L 2122-25 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Considérant** l'installation du Conseil Municipal en date du 21 Mars 2026,

**Considérant** la nécessité de désigner **1** délégué titulaire, représentant la commune  
au Comité National d'Action Sociale (**CNAS**),

**Le Conseil Municipal**, M. Laurent THEVENOT entendu :

- **PROCÈDE** à la désignation d'1 délégué titulaire qui représentera la commune de  
Volvic au sein du Comité National d'Action Sociale,

et, après avoir pris acte des candidatures :

- **DÉSIGNE**, à l'unanimité :

### **Délégué titulaire**

Mme Aurélie FERNANDES

- **CHARGE** Monsieur le Maire de les notifier au CNAS,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant dûment habilité, à signer tous  
documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en Mairie de Volvic les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le Maire,

M. Laurent THEVENOT

